

REVUE REGIST.  
Chapelle 12-42  
526  
1879.

# Association des Abonnés

AU

# TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales



SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins  
PARIS

Téléphone 112-41  
Code français AZ



MAI 1909. — N° 59

Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.

# LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

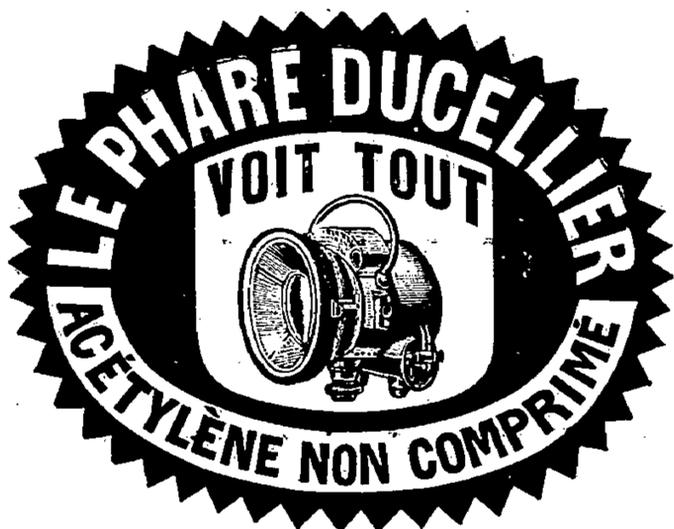
Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.



Renseignements confidentiels - Recherches intimes

## POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME, \*

Ex-Insp<sup>r</sup> de la Sûreté, DIRECTEUR

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9<sup>e</sup> Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



**POLICE OFFICIEUSE**

Projet de mariage. Infidélité. Séparation de corps. Divorce. Surveillance filature de jour et de nuit par agents des deux sexes. Surveillance d'aliénés. Protection contre le chantage. Agents spéciaux pour surveillances et filatures dans villes d'eaux. Villégiatures mondaines. Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-73.

Adresse télégraphique : LOUGUIL-PARIS



TOUJOURS

A MIEUX

Sur demande adressée à AMIEUX FRÈRES, à Nantes, il sera envoyé un petit poisson-surprise.

## Gardes-Malades

des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers  
et  
Infirmières diplômés



AMBULANCES

Téléph. 706-27

DÉSINFECTION

Eug. SAINT-JULIEN

6, rue Oudinot,

Directeur.

PARIS

A partir du 1<sup>er</sup> Juillet, 45, Rue VANEAU.

GRANDE

## UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAI dans les principaux vignobles français.  
VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue  
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de

Ouverture d'une section

Dames : 13, B<sup>d</sup> St-Denis. Téléph. 308-40.

# COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, IV<sup>e</sup> (angle du B<sup>d</sup> Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et BUFFEREAU I. O., Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province. et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe, etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

**BEDEL & C<sup>IE</sup>**

BUREAU CENTRAL  
18, Rue Saint-Augustin (II<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE  
259-24



**DEMEUNAGEMENTS**

**PARIS**

BUREAU  
Avenue Victor-Hugo, 18  
(Passy) XVI<sup>e</sup> arr.  
Téléphone 664-85

MAGASINS

Téléphone  
R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18<sup>e</sup> 511-19  
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV<sup>e</sup> 709-32  
Rue de la Voûte, 14, XII<sup>e</sup> 916-68  
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII<sup>e</sup> 819-10  
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65  
Av. de Saxe, 42

Exposition de Venise  
(VII<sup>e</sup> Congrès international  
d'Hydrologie 1905.)  
DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS - ELYSEES

**THERMES URBAINS**

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

International Exhibition  
of health food and Hygiene London  
Septembre 1906.  
GRAND PRIX

**PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand EXTERNES**

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses aux **THERMES URBAINS**  
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations aux **THERMES URBAINS**  
Entérocyse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy aux **THERMES URBAINS**  
Traitement de Luxeuil aux **THERMES URBAINS**  
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone aux **THERMES URBAINS**  
Neurasthénie — Morphinomanie aux **THERMES URBAINS**  
Convalescences — Régimes aux **THERMES URBAINS**

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

**LES DENTS POUR TOUS**

Clinique Dentaire, Place de la Bastille.

(Angle du Boulevard Richard-Lenoir et du Boulevard Beaumarchais).

**ABONNEMENTS DENTAIRES** dont le prix est de 36 francs, donnent droit pendant un an, à partir de la date du versement, aux soins et à la pose de dents simples.

**CONSULTATION GRATUITE. — PRIX LES PLUS BAS**

Clinique ouverte de 7 h. du matin à 10 h. du soir. Toutes les fournitures pour l'entretien de la bouche et des dents.

**H. BUSCAIL,** A., Directeur-Chirurgien-Dentiste.

Diplômé Ecole Dentaire de Paris, Prix de Clinique, Diplôme Faculté Médecine de Paris.  
TÉLÉPHONE 948-62

**Les Meilleures**

**BIÈRES à Domicile**

TOUJOURS SOUS PRESSION, TOUJOURS FRAICHES  
Livrées par **5 ou 10 lit. dans le HOME-TONNELET**  
aux mêmes prix que les Bières en Bouteilles  
(Bières Munich, Pilsen, etc.)



Le HOME-TONNELET est un Appareil automatique pour la consommation de la bière au fur et à mesure des besoins, à l'abri de l'air et sous pression constante d'acide carbonique.

Le HOME-TONNELET déposé en location gratuite, est livré et repris sans frais à domicile. — Livraisons matin et soir.  
BRASSERIE FANTA, 6, Rue Guyot, PARIS.  
TÉLÉPHONE : 513.82

**PHOTOGRAPHIE D'ART**

**F. de la ROCHE**

69, rue Turbigo, PARIS (III<sup>e</sup>). — Au rez-de-chaussée.

Métro : République, Temple, Arts-et-Métiers.

REPRODUCTIONS

AGRANDISSEMENTS

Pastels.

Aquarelles.

**en tous Genres.**

CARTES  
D'IDENTITÉ

MINIATURES

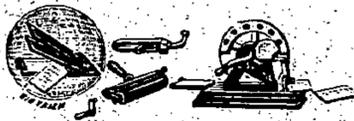
POUR

Broches, Épingles, Médailles.

Remise de 10 0/0 à MM. les Abonnés.

**ON IMPRIME SOI-MÊME**

Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents ; des prix courants des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces



reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3 000 copies à raison de 60 à 80 à la minute. Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

**Maison de Santé de Picpus \* Pavillon Charcot (Annexe)**

8 et 10, Rue Picpus — DEUX ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS — 138, Boulevard Diderot

D<sup>r</sup> P. POTIER, O. I. ☉, MÉDECIN-DIRECTEUR,

Ancien Interne, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

D<sup>r</sup> SALIN, Médecin adjoint.

Pavillon

d'Hydrothérapie

D<sup>r</sup> SIGNEZ, O. I. ☉, Médecin-consultant

**ETABLISSEMENT SPÉCIAL**

*Pour le traitement des Maladies Mentales  
et Nerveuses des deux sexes :*

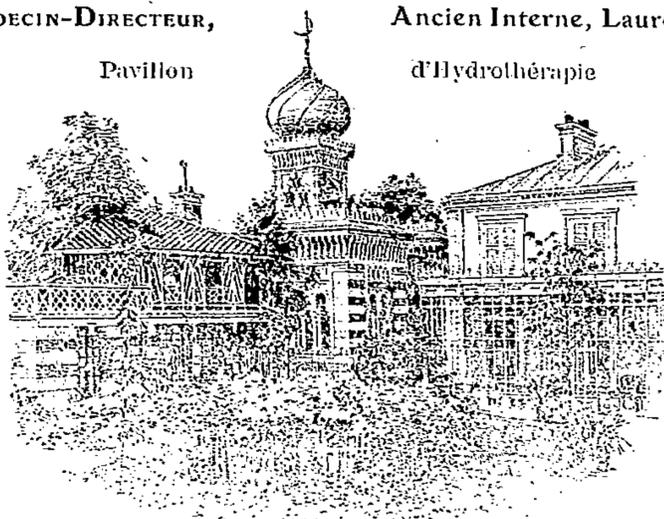
**Hystérie, Epilepsie, Neurasthénie  
et Affections cérébrales,  
Paralysies et délires toxiques**

GRAND PARC ET PAVILLON SÉPARÉS

CHAPELLE. — SALONS DE RÉUNION.

HYDROTHERAPIE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE : 939-83



Grand Etablissement

**D'HYDROTÉRAPIE MÉDICALE**

*et Maison de Convalescence*

PENSIONNAIRES ET EXTERNES

Piscine, Appareils Berthe,

Appareil Bain, Douche, Massage,

Maladies nerveuses

et de la Nutrition, Morphinomanie.

TÉLÉPHONE : 939-83

Station du Métropolitain près l'établissement : PLACE DE LA NATION



**MACHINES A ÉCRIRE**

**Grand Choix d'OCCASIONS**

de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

Fournitures pour toutes machines

**KELLER**

110, place Lafayette. — Tél. 436-59

*Portraits gravure*

*Robert Voss*

*Paris*  
Ascenseur.

*40, rue des Mathurins*  
Lift.

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques pour Malades et Blessés.

**DUPONT**

10, Rue Hautefeuille

PARIS (VI<sup>e</sup>)

MAISON FONDÉE EN 1847

Aucune Succursale.



FAUTEUIL  
avec grandes roues,  
mû par 2 manivelles.

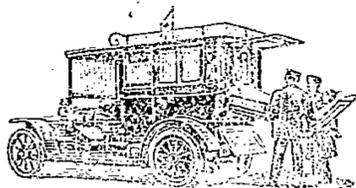


VOITURE  
de  
Promenades.

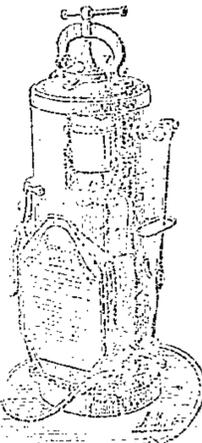
TÉLÉPHONE 818-67

Transport de malades et  
blessés en ambulances automo-  
biles, munies d'un nouvel appa-  
reil de suspension (breveté) évi-  
tant toute secousse.

Paris - Province - Étranger



**EXTINCTEUR AUTOMATIQUE  
FRANÇAIS**



Le seul étant toujours prêt à fonctionner  
quelle que soit la charge de son fonctionnement  
Système Ch. BLON, breveté en France et à  
l'étranger, inventeur de l'automatique.

17, Rue des Messageries, PARIS

Extincteur perfectionné débarrasse de tous acces-  
soires. — Appareil portatif à main et à dos.

LIQUIDE INOFFENSIF sans acide sulfurique.  
*Envoi franco de prospectus et dessins.*

Adopté par toutes les grandes administrations et  
magasins. — Envoi franco de la liste des maisons qui  
ont adopté l'appareil.

Charges pour tous systèmes d'extincteurs.  
*Remise 10 % aux adhérents.*

**TRANSPORTS MARITIMES**

**TOUSSAINT & SPITZER**

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.98.

Téléphone 112.41

Code Français A Z

**ASSOCIATION**

Téléphone 112.41

Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

**Abonnés au Téléphone**

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII<sup>e</sup> Arrond<sup>s</sup>)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

**“ LES TÉLÉPHONES ”****“ ASSOCIATION DES ABONNÉS ”**

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède ; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration ; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs. »

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement, au nom de la Commission du Budget, par M. MARCEL SEMBAT, Député de la Seine, Rapporteur du Budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Tésorier : M. P. Créténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Graudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

De Douville Maillefeu, 128, boulev. de Courcelles. Tél. 547-51.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

**COMMISSION JUDICIAIRE**

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 143-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 19, rue d'Aumaie, Tél. 248-16.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmolli, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-48.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

**INGÉNIEUR-CONSEIL**

M. Herbert Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

# V. DEMAREZ

## Bois d'Industrie et de Chauffage

Spécialité pour la Charronnerie

EXPLOITATION DIRECTE EN FORÊTS

20, rue Désirée, **NEUILLY-PLAISANCE**

## ASSUREZ-VOUS

contre le

# VOL

au

## LLOYD NEERLANDAIS

41, Rue Laffitte, PARIS

Inspecteur sur demande

Téléphone 248.24.

**Pour COLLATIONS, LUNCHS, SOIRÉES**  
**PRENEZ LE GRAND CRÉMANT**

# COMTE DE CARIGNY

GARANTI METHODE CHAMPENOISE

VIN RIVALISANT AVEC TOUTES LES BONNES MARQUES DE CHAMPAGNE

Echantillon à domicile { La bouteille 1 fr. 60  
 La 1/2 — 1 fr. 10

TÉLÉPHONE  
415-12

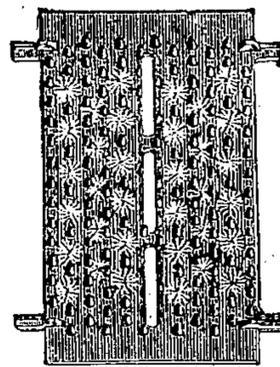
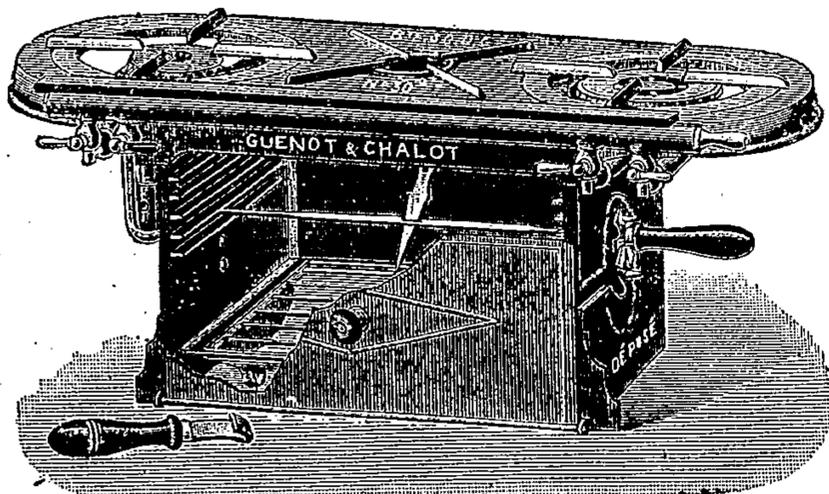
ADRESSE : **COMTE DE CARIGNY**  
 PARIS - 12, Rue Alexandre-Parodi, 12 - PARIS

TÉLÉPHONE  
415-12

Réchauds à Gaz " PLAFOND AMIANTE "

# L'INDISPENSABLE

N° 30



Vue du Plafond  
d'Amiante.

ÉCONOMIE 50 %

*Cuisson Parfaite  
et  
sans odeur.*

**E. CHALOT,**

38, Boulevard Magenta, 38

TÉLÉPHONE 423.49

**PARIS**

## SOMMAIRE

	Pages.
Encore le téléphone « à l'œil » . . . . .	3
Deux questions à l'Administration . . . . .	3
L'Assemblée générale du 15 avril . . . . .	3
La campagne contre l'Annuaire . . . . .	5
Une nouvelle catastrophe en perspective . . . . .	7
L'organisation des téléphones : ce qui devait être ; ce qui est . . . . .	7
Le téléphone en Angleterre et aux Etats-Unis : dernières statistiques . . . . .	8
Echos de partout . . . . .	8
Les téléphonistes jugées par les Anglais . . . . .	9
A travers la presse . . . . .	11
Le transfert d'un central à Londres . . . . .	13
Le bureau de la maison Dorée . . . . .	13
A l'étranger (Suisse et Belgique) . . . . .	14

## Encore le Téléphone "à l'œil".

L'Administration se décidera-t-elle  
à répondre ?

Pour la quatrième fois, nous demandons à l'Administration :

*Est-il vrai que des personnalités, qui n'ont aucun droit à cette faveur, aient le téléphone "à l'œil" ?*

Mise au pied du mur, l'Administration s'est jusqu'ici refusée à nous répondre. Elle a fait la sourde oreille. Mais le public, lui, a entendu et compris. Il n'est pas difficile d'interpréter ce silence, qui a toute l'éloquence d'un aveu.

Abonnés qui PAYEZ pour être mal servis ou ne pas être servis du tout, soyez assurés que les heureux bénéficiaires du téléphone "à l'œil" obtiennent plus vite que vous leurs communications.

## DEUX QUESTIONS

à l'Administration.

1° Est-il vrai que la Grande Commission d'Enquête sur le sinistre de Gutenberg soit tombée en léthargie depuis cinq mois et que ses membres

aient été tous atteints de la maladie du sommeil — malgré les efforts désespérés des spécialistes appelés en toute hâte au chevet de la Commission infortunée ?

2° Est-il vrai que le Gutenberg incendié doive prendre la succession de feu la Cour des Comptes dans les annales des ruines parisiennes légendaires, et que les botanistes du Muséum s'apprêtent à faire de fructueuses explorations parmi la flore verdoyante et la mousse téléphonique qui ont déjà poussé entre les décombres du bâtiment ?

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 15 Avril 1909

**Allocution de M. de Montebello. — La prospérité de notre Association: 2.000 nouveaux adhérents. — Le bilan de l'année téléphonique. — Notre lutte contre l'Administration. — Allocution de M. Archdeacon: appel à la presse.**

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des abonnés au téléphone s'est tenue le 15 avril, à quatre heures et demie, à l'Athénée Saint-Germain, sous la présidence de M. de Montebello, président, assisté de MM. Archdeacon, vice-président, de Douville-Maillefeu, Giraudeau, Edmond Jean, membres du Conseil d'administration.

M. de Montebello fait approuver les comptes de l'exercice écoulé et se félicite de la prospérité matérielle et morale de l'Association des abonnés. Le chiffre des adhérents, qui avait légèrement fléchi l'année dernière, s'est relevé beaucoup à la suite d'une active propagande, depuis notre nouvelle campagne contre l'Administration. En un an, l'Association a gagné plus de

deux mille adhérents: elle approche aujourd'hui de 8.000 membres, chiffre le plus élevé qu'elle ait jamais atteint (*Applaudissements*).

\*  
\* \*

#### Une année de combat

L'année écoulée, dit M. de Montebello, a été une année de combat. Nous avons dû reprendre contre M. Simyan la lutte que nous avons engagée contre M. Bérard et qui avait abouti à sa chute.

Lorsque M. Simyan arriva rue de Grenelle en octobre 1906, il paraissait animé d'excellentes intentions et désireux de réaliser des réformes. Nous lui avons fait crédit — trop largement, au gré de beaucoup. Mais au bout de dix-huit mois, voyant que les réformes annoncées et promises étaient toujours ajournées, nous n'avons pas voulu nous laisser duper plus longtemps, et nous avons recommencé le combat.

M. Simyan a déposé l'an dernier un projet de loi dont, après une étude approfondie, faite par nos ingénieurs-conseils, nous avons dû reconnaître l'insuffisance totale. Nous savions d'ailleurs de bonne source qu'il ne viendrait pas en discussion devant la Chambre: nous l'avions prêté il y a un an, et l'avenir nous a donné raison.

Nous avons envoyé un numéro spécial de notre bulletin (mai-juin) à tous les abonnés de Paris pour proclamer la faillite de l'Administration et établir nettement les responsabilités.

\*  
\* \*

#### Notre campagne de meetings

Nous songions jadis à fêter par un banquet l'inauguration à Paris de la Batterie Centrale. Hélas! cette batterie, incomplète et mutilée, installée dans

des conditions déplorables, ne devait — l'avons-nous assez prêté? — produire que des mécomptes. L'ouverture du bureau des Sablons, à Passy, faite prématurément, provoqua dans ce quartier un désarroi général dans les communications téléphoniques. Quelques semaines après, un premier incendie — avertissement qui ne fut pas entendu! — mettait « à terre » douze cents abonnés.

Nous avons organisé alors une campagne de meetings qui obtinrent un vif succès: au café de la Rotonde, à Passy; au café des Négociants, près de Gutenberg; au Terminus-Nord, — avec le concours de députés et de conseillers municipaux.

L'Association a intéressé le Parlement à la cause des abonnés au téléphone. Son bureau est entré en rapports avec le groupe des députés de Paris, qui se sont fait documenter sur la question et nous ont promis un concours très actif.

\*  
\* \*

#### Le sinistre de Gutenberg

##### La Grève des P. T. T.

Enfin le 20 septembre éclatait le sinistre de Gutenberg. Nous ne reviendrons pas sur des faits trop connus, sur l'incurie administrative qui n'avait rien su prévoir, sur les avertissements donnés en vain par les abonnés et le personnel, sur la confusion qui suivit le désastre et la lenteur apportée à rétablir les communications.

Qu'il nous suffise de dire que ce sinistre aura une sanction. L'Association a engagé contre l'Administration deux procès-types, l'un en dommages-intérêts (pour les sinistrés), l'autre en demande de dégrèvement (pour les non sinistrés). Nous avons, de l'avis des juristes, de fortes chances de les gagner, car les fautes lourdes com-

mises par l'Etat ont été telles qu'il ne peut pas exciper du cas de force majeure.

La grève des P. T. T. est venue encore confirmer nos prévisions et montrer l'anarchie administrative. Espérons que ce grave événement ne se renouvellera plus, et que l'Administration aura compris la dure leçon des faits.

Nous avons également engagé un procès contre le concessionnaire de l'Annuaire, au nom d'abonnés lésés par la concurrence illégale d'une publicité déloyale. L'Annuaire de 1909 est d'ailleurs aussi mauvais que celui de 1908 et continue à soulever les mêmes justes récriminations.

Enfin nous avons publié une brochure de propagande, *Une Honte nationale*, revue par des techniciens bien informés, et distribuée aux membres du Parlement.

\*  
\* \*

#### Les remèdes

Pour sortir de la crise actuelle, conclut M. de Montebello, il faut une grande *enquête parlementaire*, d'ailleurs imminente. Il faudra ensuite *l'autonomie des téléphones* et *la réorganisation de l'Administration suivant les méthodes industrielles*.

Le président fait appel aux abonnés et souhaite qu'ils montrent plus d'activité pour la défense de leurs droits : qu'ils viennent en plus grand nombre aux réunions, et qu'ils prêtent à l'Association, non pas seulement leur concours financier, mais leur concours effectif et moral (*Applaudissements*).

\*  
\* \*

#### Allocution de M. Archdeacon

En une courte allocution, M. Archdeacon, vice-président, fait appel au concours de la presse qui est indis-

pensable pour obtenir des réformes. Il remercie les journaux amis et montre qu'il est de l'intérêt de tous de mener une vigoureuse campagne contre l'anarchie téléphonique (*Applaudissements*).

\*  
\* \*

#### Nouveaux administrateurs

Le choix de MM. de Douville-Maillefeu, Edmond Jean, Lahure et Perri-got, est ratifié à l'unanimité par l'Assemblée.

La séance est levée à six heures, après un échange de vues entre le président et un adhérent, M. Saint-Père, au sujet de l'heure des assemblées générales.

---

## LA CAMPAGNE CONTRE L'ANNUAIRE

Le mécontentement s'accroît.  
Promesse violée. — Les critiques des journaux.  
Un discours de M. Steeg.

Le mécontentement des abonnés contre l'Annuaire s'accroît de jour en jour. Nous recevons à ce sujet de nombreuses lettres de protestation, surtout contre la désinvolture administrative insérant des numéros (les 1.000) qui ne sont pas en service.

L'Administration a violé l'engagement formel qu'elle avait pris il y a quelques mois. Elle avait promis de donner des ordres pour que, dans tous les cas, la communication soit donnée avec les abonnés changés de numéros, — que l'abonné appelant ait demandé soit l'ancien numéro, soit le nouveau. Or, quand on demande un des 1.000, la téléphoniste répond qu'elle ne connaît pas ce numéro ! Quel pitoyable gâchis !

Les journaux ont fait chorus avec nous pour protester contre un état de choses intolérable.

Adoptant un projet de lettre préparé, au nom de la commission des Voies et Moyens de communication, par M. Mouilbau, la Chambre de commerce de Paris a appelé l'attention du Sous-Secrétaire d'Etat sur les re-

tards qui se produisent dans la mise en distribution de l'Annuaire du Téléphone, et elle exprime le désir que l'Administration distribue aux commerçants et industriels un Annuaire donnant les noms et numéros de tous les abonnés de France.

Voici ce qu'écrivait M. Paul Bluysen dans la *Revue des Arts Graphiques* :

« Nous savons tous ce qu'est un Annuaire ; il doit paraître au début de l'année dont il porte le millésime, et, malgré l'incendie de Gutenberg qui est ici une manière d'excuse, — cet Annuaire des téléphones a fait défaut pendant trois mois, de janvier à fin mars, aux abonnés qui y ont droit. C'est intolérable ; il y a là un préjudice réel qu'une administration soucieuse de l'ordre, soucieuse de ses *devoirs*, devrait éviter d'infliger à ses contractants.

« Second point, — seconde preuve de l'insuffisance administrative, — l'Annuaire, a-t-on dit à la Chambre, coûte 43 pour 100 plus cher qu'en 1907. Et, pourtant, il a été mis en adjudication ! C'est que cette adjudication a été mal conçue, mal préparée, ou peut-être que certaines de ses clauses ne sont pas exécutées comme il conviendrait. En tout cas, nous nous en tenons au résultat lui-même : les frais afférents à une publication officielle, qui est indispensable, ont augmenté, et, d'autre part, on a mécontenté, en plus, certains clients de cette même administration, qui se plaignent devant les tribunaux d'être lésés par les annonces, inexactement évaluées et escomptées comme produit !

« Voilà donc, en résumé, une belle opération, n'est-ce pas ? — Nous ajouterons, de nouveau, qu'en ce qui concerne l'adjudication même, pour laquelle M. Simyan a affirmé, dans son discours, avoir fait preuve de tant de désintéressement, — voire d'extrême délicatesse, — la raison de son premier succès, puis de l'attribution qui a été faite de la commande à l'imprimeur de Mâcon, réside en ceci : *le cahier des charges*, plus ou moins bien étudié, — on le voit maintenant, — *n'a pas reçu la publicité nécessaire*. Nous connaissons un secrétaire de Chambre syndicale de Paris, très intéressée à l'affaire, qui, ayant demandé communication de ce cahier, *l'a reçu deux jours après que l'attribution était terminée.* »

Citons enfin ce passage bien suggestif du

discours de M. Steeg, prononcé à la Chambre avant les vacances de Pâques : le dernier paragraphe est d'une ironie savoureuse.

M. STEEG. — Cette combinaison (celle de 1908) a eu pour résultat, alors qu'elle semblait devoir être plus avantageuse, *de faire payer l'exemplaire plus cher.*

« C'est ainsi qu'en tenant compte des bénéfices qui ont été réalisés par suite de la publicité, *le prix du volume s'est élevé à 0 fr. 738, soit 10 pour 100 de plus qu'en 1907.* Enfin, au lieu des douze suppléments de 1906, au lieu des six suppléments de 1907, *on n'en publie actuellement que trois.*

« J'ajoute que, dans la publication de cet Annuaire, *un retard très sensible s'est produit* : l'année dernière il a été publié au mois de mai et cette année c'est à peine si l'on commence à le distribuer.

« Messieurs, si l'on a beaucoup parlé de l'Annuaire des téléphones, c'est parce qu'il s'imprimait dans la ville de Mâcon que l'honorable M. Simyan représente à la Chambre. Je vous ai dit que c'était une coïncidence heureuse dont l'imprimeur de Mâcon, bénéficiaire de l'adjudication, ne doit savoir aucun gré à M. le Sous-Secrétaire d'Etat des postes ; permettez-moi de vous dire cependant que le département de Saône-et-Loire n'a pas eu à se plaindre de la présence de l'un de ses élus à la tête de la gestion des postes et des télégraphes. »

Sans commentaires !

Cependant, on peut se demander pourquoi le sous-secrétaire d'Etat n'a pas exercé contre un éditeur coupable des retards que l'on sait les rigueurs du cahier des charges.

L'article 29 du cahier des charges prévoit, en effet, les mesures que voici :

- 1° Pour retard dans la remise aux correcteurs de la totalité des épreuves, 25 francs par jour ;
- 2° Pour retard dans la livraison des volumes, 30 francs par jour et par mille exemplaires ;
- 3° Pour retard dans la remise aux correcteurs de l'épreuve des suppléments, 10 francs par jour ;
- 4° Pour retard dans la livraison des suppléments, 10 francs par jour.

Ajoutons que l'article 30 prévoit qu'un simple retard de quinze jours peut entraîner la résiliation pure et simple du marché (1).

(1) Dans notre prochain *Bulletin*, nous ferons un parallèle — fort édifiant — entre l'ancien et le nouveau cahier des charges, pour montrer la part du favoritisme dans cette transformation.

## UNE NOUVELLE CATASTROPHE

*en perspective*

**Après l'incendie, l'écroulement.  
Nouveaux détails sur le manoir à l'envers de la rue  
d'Argout. — Imprévoyance grave.**

Nous avons déjà signalé les dangers d'écroulement que présente le « Gutenberg » actuel de l'interurbain. Donnons aujourd'hui à ce sujet de nouveaux détails.

L'Administration loua plusieurs étages d'un immeuble situé au coin de la rue du Louvre et de la rue d'Argout. Il eût été préférable, comme certains chefs de service le proposèrent alors, de louer l'immeuble entier, le propriétaire étant disposé à résilier les baux d'un ou deux locataires récemment installés, moyennant une indemnité. Car les locataires peuvent constituer des menaces d'incendie pour le téléphone — et bien plus encore le téléphone pour eux !

Certains fonctionnaires proposaient — comme la logique l'indiquait — de mettre en bas le multiple très lourd des futurs numéros de la série des mille, et de placer au-dessus l'installation plus légère du service interurbain. Mais M. Symyan n'entendit pas de cette oreille. Il avait un plan bien meilleur (sur le modèle du « manoir à l'envers » de célèbre mémoire), qui consistait à ne pas louer le rez-de-chaussée et à installer l'interurbain au troisième et le lourd multiple au quatrième !

Ce multiple, c'est le fameux multiple suédois, dont M. Symyan s'est tant glorifié à la Chambre, lorsqu'il vanta les avantages de cette acquisition : économie, rapidité d'installation, que sais-je encore ? La Chambre applaudit de confiance : peut-être eût-elle été plus réservée si elle avait été mieux documentée. L'économie est réelle quoique inférieure aux chiffres annoncés ; il reste à savoir si elle n'a pas été réalisée aux dépens de la qualité. Quant à la rapidité, on va en juger.

Le contrat passé avec les Suédois obligeait ceux-ci à livrer le multiple tout prêt et à le monter eux-mêmes. Avec une rapidité digne d'éloges, ils embarquèrent dans des caisses le meuble démonté et les accessoires. Au bout de quelques semaines, les ingénieurs étaient arrivés avec le matériel et prêts à le poser... Mais c'était l'Administration française qui n'était pas prête. Et pour cause !

L'architecte avait garanti que les planchers pouvaient supporter une charge de 1.200 kilogrammes par mètre carré. M. Symyan s'était contenté de cette assertion et avait refusé, comme on le lui conseillait, de passer le bail sous réserve ou après essais préalables de la solidité du plancher.

Au moment où on s'apprêtait à monter le multiple, l'architecte inquiet déclara que le plancher supporterait bien les 1.200 kilos au mètre carré, mais à condition que la charge fût également répartie sur la surface. Or, il en serait tout autrement avec le multiple. L'Administration avait négligé de faire préciser ce détail ! Comme les planchers étaient d'une seule pièce en ciment armé, on risquait tout simplement, au dire des architectes, de faire verser l'immeuble !

Un multiple de Suède, quelle que soit la légèreté du bois dont il est fait, pèse beaucoup plus, évidemment, que son volume de gants du même nom !

On fit alors des essais avec des tas de sable. Il y eut des craquements significatifs. L'Administration demanda à réfléchir : il était temps ! Les ingénieurs suédois louèrent un magasin — au rez-de-chaussée ! — pour y mettre leurs caisses ; puis, voyant les semaines passer, ils sont repartis. On assure qu'ils vont intenter un procès au gouvernement français et lui demander une indemnité. Car ils ne sont pas payés : ils ne devaient l'être, en effet, qu'après le montage du multiple ; mais la faute du retard n'est pas de leur côté.

Que va faire l'Administration ? Quand elle aura suffisamment réfléchi à son incapacité, elle fera consolider l'immeuble à la diable, et y installera quand même le multiple dont nos grands ingénieurs ont absolument besoin pour mettre en service les numéros de la série 1.000. De sorte qu'on ne sortira du gâchis administratif que pour courir au devant d'une catastrophe. Charmante perspective !

---

## L'ORGANISATION DES TÉLÉPHONES

**Ce qui devrait être : l'autonomie.**

Sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T.  
1<sup>o</sup> Administration centrale des téléphones.  
Directeur général des téléphones.

## 2° Services d'exécution des téléphones.

Paris :	Directeur de la comptabilité. . . . .	(T.)
	— du matériel . . . . .	(T.)
	— du personnel . . . . .	(T.)
	— de l'exploitation . . . . .	(T.)

Province : Directeurs régionaux secondés par un personnel spécial (T.)

\* \*

**Ce qui est : la confusion.**

Sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T.	
1° Administration centrale des P. T. T.	
Directeur de la comptabilité . . . . .	(P. T. T.)
— du matériel . . . . .	(P. T. T.)
— du personnel . . . . .	(P. T. T.)
Directeur de l'exploitation postale. (P. T. T.)	
— de — électrique. (P. T. T.)	
2° Service d'exécution des P. T. T.	
Paris : Ingénieur en chef des téléphones (T.)	
Province : Directeurs départementaux (P. T. T.)	

**Le téléphone en Angleterre***et aux États-Unis***Dernières statistiques.**

A Londres, il y a, à l'heure actuelle, 155.709 postes téléphoniques, dont 103.287 relevant de la National Telephone Co et 52.422 du Post Office. L'accroissement, depuis un an, a été de 10.267 pour la première série, et de 6.067 pour la deuxième.

Pour l'Angleterre, la compagnie seule a dépensé en un an 111.048 livres sterling, soit 2.776.200 fr.

\* \*

En Amérique, où les compagnies sont libres, les chiffres sont encore plus imposants.

Le capital-valeur des compagnies associées s'élevait, au 31 décembre 1908, au total formidable de 309.018.694 dollars, 52, soit plus de quinze cents millions de francs, ce qui, joint au capital en nature, aux dépôts et comptes courants, formait un ensemble de 440.932.821 dollars, 91, soit plus de deux milliards deux cents millions de francs.

Les revenus ont été en 1908 de 27.898.970 dollars, 05, le bénéfice net de 18.121.707 dollars, les dividendes payés de 12.459.156 dol-

lars ; 3.000.000 de dollars ont été ajoutés aux réserves.

Les compagnies associées à la Bell (sans compter les indépendantes) avaient aux Etats-Unis, au 1<sup>er</sup> janvier 1909, 4.364.629 abonnés, en augmentation de 525.629 depuis un an.

Le nombre des circuits est de 1.668.211, et la longueur des lignes, évaluée en milles anglais, est de 8.098.679.

Le nombre des conversations échangées par jour est de 18.499.376, ce qui fait, pour toute l'année, en moyenne, 5.956.800.000 conversations.

Seulement, pour arriver à de tels résultats, on s'efforce, aux Etats-Unis, de donner satisfaction aux abonnés et au public. Tandis qu'en France !...

**Échos de Partout****L'Annuaire, toujours l'Annuaire.****Du Figaro :****Le scandale téléphonique.**

L'Annuaire des téléphones vient de paraître, avec le retard qu'on doit toujours attendre de cette administration stupéfiante. Mais cet annuaire n'est pas seulement tardif, cette fois ; il est pitoyable, tout plein de fautes et d'omissions.

De vieux abonnés, qui n'ont pas changé d'adresse et dont le numéro n'a pas été modifié, n'y figurent pas !...

Pourquoi?... Ils se le demandent. Et, en tout cas, le préjudice que leur cause cette sorte de sabotage administratif est appréciable.

Tel est l'Annuaire des téléphones depuis que le docteur Simyan l'a ingénieusement confié à un électeur plus influent qu'imprimeur attentif !...

\* \*

**Les abonnés des « gratte-ciel ».**

Il y a actuellement à New-York cinq immeubles, cinq « gratte-ciel » naturellement, qui comptent à eux seuls plus d'abonnés au téléphone que certaines capitales de l'Europe.

Ce sont, par ordre de grandeur : le « Singer-

Building », qui contient 400 kilomètres de fil téléphonique et 1.300 abonnés ; le « City Investing Building », qui a 600 kilomètres de fil et 1.600 abonnés ; le « Broad Exchange Building », avec 650 kilomètres de fil et 1.600 abonnés ; le « Metropolitan Life Building », avec 850 kilomètres de fil et 2.000 abonnés et, enfin, le « Hudson Terminal Building », qu'on a récemment fini de construire, et où se trouvent 1.000 kilomètres de fil, reliant au bureau central 3.000 abonnés.

Voit-on ou plutôt entend-on les trois mille abonnés du « Hudson Terminal » demandant ensemble la même communication et ne la recevant pas ? Le « building » tremblerait du haut en bas de ses soixante étages.

\*  
\* \*

#### Le téléphone chez les tribus péruviennes.

Le problème de la communication à longue distance des nouvelles intéressantes s'est posé de bonne heure à l'homme, même dans les tribus encore barbares, et, en dehors des exemples bien connus de l'antiquité classique, on a souvent noté d'ingénieux moyens de le résoudre : signaux optiques, signaux acoustiques, etc.

M. C. C. Eberhardt décrit, dans la récente *Quarterly Issue* de la Smithsonian Institution (*Smiths. Miscell. Coll. Quart. Iss.*, vol. V, pt 2, p. 269), le procédé acoustique employé par certaines tribus péruviennes, habitant en pays de plaines à forêts denses, et ne pouvant par conséquent recourir aux signaux par le feu, qui sont les plus fréquents chez les Indiens de l'Amérique du Nord.

L'appareil employé (nommé le plus souvent *manguaré*) consiste essentiellement en deux longs soliveaux percés chacun de deux trous larges, situés vers l'extrémité, et reliés par une fente étroite et longue. Ces deux pièces, de longueurs inégales et d'épaisseur variant suivant les points, sont suspendus parallèlement, soit à une branche d'arbre, soit à une potence faite exprès. L'emploi en est confié à un spécialiste qui les fait résonner en les frappant au moyen d'un petit bâtonnet court, terminé par une assez forte boule de caoutchouc grossier. L'ensemble des deux soliveaux donne huit notes, dont les combinaisons variées constituent un langage musical conventionnel, susceptible d'être entendu à lon-

gue distance et transmissible à nouveau par un autre *manguaré*.

M. Eberhardt dit avoir assisté par ce procédé, et sans intermédiaire, à la transmission d'un message à une distance de 15 milles, soit près de 25 km. C'est un procédé comparable au fameux langage tambouriné des nègres bantous, chez qui d'après M. Deniker, la combinaison des sons arrive à établir un véritable vocabulaire, de 200 à 300 mots, assez compliqué et difficile à apprendre.

\*  
\* \*

#### Mot de la fin.

On sait que M. Simyan a « soigné » le département de Saône-et-Loire, jusque dans la concession de l'*Annuaire*. Ce qui a inspiré à un de nos confrères cette parodie plutôt « rosse » de deux vers célèbres :

Aux petits Maconnais il donne la pâture,  
Et sa bonté s'étend... jusqu'à l'imprimatur !...

---

## Les Téléphonistes

### *jugées par les Anglais*

Lors de votre prochain voyage à Paris, vous aurez soin, en commandant votre dîner par téléphone, de pas appeler l'attention de l'opératrice en criant « allo ». Il lui est désormais interdit de vous répondre sur ce ton. Les autorités ont décrété que sa réponse à un appel doit être un simple « J'écoute ». Il se peut que la réponse soit un doux « J'écoute », et alors il sied que vous rendiez des actions de grâce pour ce changement dans la demoiselle du téléphone, à moins toutefois que votre étonnement (bien justifié) ne vous ait ôté l'usage de la parole.

Il se peut aussi que le « J'écoute » soit articulé de façon à vous inspirer de vifs regrets d'avoir dérangé la demoiselle pour lui demander de remplir son office. Si vous demandez qu'on vous explique pourquoi le traditionnel, familier et terre à terre « allo » a été supprimé, on ne vous le dira pas, à moins que l'opératrice ne soit d'humeur bavarde et ne respecte point le règlement. Et une réponse qu'il faut demander poliment et attendre patiemment ne vaut pas grand chose, surtout si votre dîner se refroidit pendant que votre curiosité se satisfait.

Il est évident que jamais, au grand jamais, nos opératrices ne songeraient à employer un mot que l'Abonné le moins susceptible est forcé de

traduire par « que diable voulez-vous ? » Mais il se trouve toujours quelques abonnés peu galants qui se récrient contre l'impolitesse de ces dames du téléphone. Ils les accusent de mauvaise humeur. Les opératrices font la sourde oreille aux réclamations de ces hommes peu raisonnables. Elles ne peuvent, même si elles le désirent, entrer en conversation avec les abonnés : c'est contraire au règlement et puni d'amende. Puis leur voisine, assise à côté d'elles, devant la longue table du commutateur, peut en plaçant simplement une poignée munie de 4 petits boutons en cuivre, dans un récepteur sous leurs pupitres, suivre toute conversation irrégulière. Ce petit appareil n'a pourtant pas été inventé par quelque cervelle géniale, pour aider à l'espionnage. Non, c'est une méthode qui permet à l'opératrice expérimentée d'aider les « nouvelles », en vérifiant si ces dernières font usage de mots ou de phrases qui n'appartiennent pas au vocabulaire officiel des demoiselles du Téléphone.

Il arrive parfois qu'une « nouvelle » trouvant ce vocabulaire limité, et désirant un peu de variété, se serve d'une phrase ayant bien la même signification que celle qu'on lui a appris à répéter d'une voix régulière et monotone, mais différant quant à l'ensemble des mots. Mais voilà qui est mal ! et bien vite il faut que « la nouvelle » reprenne son A. B. C. téléphonique et se garde de récidiver. Il est vrai que son stock de phrases : « N° s. v. p. ? » — « Avez-vous la communication » ne pourrait guère être plus limité ni plus court. Le traditionnel « allô » encore en usage chez les abonnés, ne l'est plus chez les opératrices (en Angleterre), mais cette exclamation est bien moins générale qu'elle n'était, et n'est plus maintenant qu'une variante de « Etes-vous là ? »

Les demoiselles du téléphone sont patientes, nous assurent leurs chefs, et se donnent beaucoup de peine. Il est vrai que la patience devient une vertu quand on la pratique en face de 80 petites lampes qui en s'allumant exigent une attention instantanée, et cela, quelque chose comme 100 fois par 30 minutes, dans les moments de presse de la journée. Il n'est donc pas étonnant que la grande majorité des opératrices s'en tiennent strictement à l'esprit et à la lettre du règlement qui a été établi de façon à réduire au minimum la conversation de chacun d'elles.

Si les opératrices étaient libres de se servir de n'importe quelle expression pour répondre à un appel, les demandes et les réponses se multiplieraient, le temps employé pour chaque communication serait beaucoup plus considérable, et la discipline bien plus difficile à maintenir.

Les ennuis et les difficultés de toutes sortes qui assaillent les demoiselles du Téléphone suf-

firaient à transformer le plus doux des caractères en tempérament irascible.

Il y a des abonnés qui, avant de donner le N° de la communication demandée, veulent toujours faire « un brin de causette » avec l'opératrice, sans paraître se douter qu'ils font ainsi attendre d'autres personnes. On entend parfois au téléphone un langage plus imagé que poli. Mais tout le monde ne sait pas qu'un juron, transmis téléphoniquement, offense les oreilles du chef de bureau ou de la surveillance, et que note est prise du fait. Si l'offense se renouvelle on avertit l'abonné avec diplomatie, et si cela ne suffit pas, on lui supprime le service.

Les personnes impatientes devraient bien examiner les causes des retards avant de crier. Le plus souvent si l'opératrice leur donne un mauvais N°, se sont eux qui en sont cause. Le téléphone change malicieusement les vibrations de la voix.

Les experts vous diront qu'au téléphone le 6 et le 7 ont un son très curieusement semblable, et que les chiffres 10 et 17 ou les mots double et douze ont une étrange similarité.

Quand un abonné désire communiquer avec le N° 476 à moins de parler très distinctement, il est fort probable que l'opératrice lui donnera le N° 416. Ces erreurs sont un ennui pour tout le monde, et surtout pour l'homme d'affaires, très occupé et toujours pressé, mais sa mauvaise humeur lui en fait dire, en général, bien plus qu'il n'en pense, et, comme résultat, le récepteur est remplacé sur son crochet avec une force musculaire inutile et bien déplacée.

Pour éviter tous ces ennuis, il serait bon de suivre les instructions que reçoivent les opératrices pour « l'articulation » et de s'y conformer autant que possible. Le zéro par exemple, doit s'énoncer seul et très brièvement. Les chiffres 2, 4, 6 et 9 doivent aussi être très courts. Le 3 est plus long et il est bon d'accentuer l'r, le 5 et le 8 sont aussi plus longs. Chacun sait qu'au B. C. l'opératrice répète le N° de la communication qui lui est demandée. Si l'abonné voulait bien se donner la peine d'écouter cette répétition du N° qu'il vient de demander, le nombre des erreurs diminuerait très sensiblement et nous entendrions moins parler « d'inattention. »

Point n'est besoin non plus d'élever la voix. Il suffit de parler naturellement, en approchant la bouche de l'appareil, pour que l'on vous entende parfaitement. Il y a encore quelques personnes qui se bercent de cette douce illusion que, pour éviter de trop fréquentes sonneries, il n'y a qu'à décrocher le récepteur. Ce stratagème est forcément illusoire et ne vaut rien. L'opératrice qui s'aperçoit qu'une de ses lampes ne fonctionne plus, sait parfaitement que de deux choses

l'une : ou le récepteur ou l'appareil est détraqué. Elle en avise de suite une des dames du « Tableau des Tests », et si celle-ci est une ancienne opératrice, il est facile de comprendre avec quelle joie elle fait observer à l'Abonné qu'il a tort, qu'il est en faute. Elle peut aussi, à son gré, user d'un appareil terrible, très justement dénommé « hurleur ». Si cela n'incite pas l'Abonné à replacer au plus vite le récepteur sur son crochet, on peut être sûr que c'est la ligne qui est détraquée, le bourdonnement étrange et fantastique du « hurleur » méritant tous les égards. (Traduit du *Daily Telegraph*).

## A travers la Presse

### Un incendie au Central.

De l'*Intransigeant* (10 avril).

Ça n'a vraiment pas été long ! Il y a neuf jours à peine le 1<sup>er</sup> de ce mois, « l'*Intransigeant* » criait casse-cou à M. Simyan.

« Un sinistre est imminent au Central, lui disait un Renseigné, et tout est prêt pour la catastrophe ».

M. Simyan prit cela pour un poisson d'avril ; il eut tort, malgré la date ; et il est probable que notre Renseigné l'était bien, puisque avant hier mercredi — neuf jours après son article — les événements confirmaient son avertissement. Quo l'on dise après cela que « l'*Intransigeant* » exagère !

Dans l'après-midi de mercredi (7 avril), en effet, les meubles nouveaux installés depuis une dizaine de mois dans la salle E du 5<sup>e</sup> étage, prirent feu et furent détruits.

Bien entendu cet accident est dû à l'incurie de l'administration de M. Simyan.

Les câbles des appareils étaient mal disposés ; l'un d'eux, à nu, au lieu d'être enfermé comme tous le devraient être, vint croiser celui du moteur, et le feu prit aussitôt, en raison de la différence des potentiels.

Le service fut interrompu pendant plusieurs heures ; il ne put qu'en partie être repris le lendemain. On a installé, provisoirement, 18 postes volants dans les salles du bas.

« Vous voyez, ajoute l'employé qui nous renseigne, qu'il n'y a pas à craindre de notre part le moindre sabotage. L'administration s'en charge, nous n'avons qu'à la laisser faire.

« Cependant, parmi nos revendications, figure celle-ci : Que des mesures préventives soient prises contre un incendie probable du Central.

« L'accident survenu montre le cas que l'on en a fait. »

Bravo ! M. Simyan. Et encore casse-cou. Toujours casse-cou. Casse-cou de tous côtés.

\*  
\* \*

### Il faut un technicien à la tête des P. T. T.

De l'*Autorité* :

Les raisons qui empêchent nos politiciens de mettre à la tête de la marine et de la guerre des spécialistes, ne se rencontrent pas dans la poste, et pourtant les gens de lettres sont peut-être plus dangereux pour l'Etat que les *traîneurs de sabre*.. Il ne faut pas oublier que, dans les postes, il n'y a pas de galons, de castes, d'officiers pauvres ou riches, des tendances diverses, des divergences d'opinion profondes ! Les chefs de bureau, directeurs d'exploitation, du personnel, sont égaux par l'origine, la carrière administrative ; les coteries ne sont pas marquées, les luttes intestines nulles, enfin les répercussions politiques ne se font pas sentir ; jamais les crises d'opinion, qui ont si malheureusement bouleversé l'armée et la marine, n'ont existé dans les postes. M. Mougeot, « qui connaît bien ce monde spécial des postiers », n'ignore pas cela !

Pourquoi ergoter sur le mot *spécialiste* ? Je sais bien, et M. Mougeot le sait aussi, que ce n'est pas un huguiste, un dirigeur de Baudot, un gardien de bureau employé au timbrage, qui sera appelé à la direction des postes. A côté de ceux-là, il y a des hommes autorisés, qui possèdent au plus haut point l'esprit d'organisation, de conception rapide. Les parlementaires n'ont certes pas ce monopole. Si demain un receveur de la Seine, un chef d'exploitation allait siéger au Parlement, tous les yeux se tourneraient vers lui, le désigneraient comme très autorisé dans la partie administrative qu'il vient de quitter. En toute conscience, ce n'est pas son passage à la Chambre qui l'aurait rendu plus apte.

Au point de vue politique et administratif, la création d'une direction générale des postes s'impose :

1<sup>o</sup> Parce que les ministres ne sont pas désignés aux portefeuilles d'après leurs aptitudes, mais de façon que l'harmonie des cabinets soit parfaite. Tel qui aurait bien fait à la marine va faire un tour à la justice.

2<sup>o</sup> Les ministres obéissent aux exigences du favoritisme. Il faut avant tout caser les amis personnels, les électeurs influents — de ceux qui, demain, voteront la confiance. Cette obéissance se manifeste par la création de sinécures, les abus scandaleux, les passe-droits arbitraires.

3<sup>o</sup> Les ministres se succèdent avec trop de rapidité. La solidarité des cabinets les entraîne au moment où leur surnumérariat est accompli. Cette succession apporte des troubles dans leur

administration. Le remplaçant s'amène avec une conception nouvelle, un esprit de direction opposé, qui se manifeste par un bouleversement complet : ses initiatives sont souvent malheureuses. Si l'administration des postes est aujourd'hui un service inférieur dont l'organisation ne répond pas au trafic, c'est à cela qu'il faut l'attribuer.

4° Il importe que le chef d'une grande exploitation connaisse les divers rouages dans leur plus petite organisation. Et cela pour résister à la pression des bureaux toujours en opposition avec le service d'exploitation. La circulaire du tiercement, qui a si mécontenté le personnel des P. T. T., n'est pas une invention de Simyan, mais d'un employé de la rue de Grenelle en mal de décoration. Aveuglé, borné, têtu, notre sous-secrétaire d'Etat n'a été que l'exécuteur d'une œuvre ridicule et vile, dictée par un intérêt plus vil encore.

5° Pour bien conduire ses subordonnés, il faut connaître leur esprit, leurs aspirations, leurs besoins. Nul ne le peut s'il n'a vécu parmi eux.

D'autres raisons, qu'il serait trop long d'expliquer, militent en faveur de la création d'une direction générale des postes. Ce serait enfin le meilleur moyen de rendre ce service public à sa véritable destination ; nous verrions les innovations heureuses que seul un homme du métier peut apporter. Le public serait mieux servi, les employés seraient mieux traités. En un mot, ce serait le meilleur moyen de refondre une administration dont les rouages craquent de toutes parts.

\*  
\* \*

#### Les grands dessous et les petits côtés d'un bureau doré.

Du *Professionnel* et sans commentaires :

Quel est le nom de votre heureux propriétaire ? avait demandé le trop curieux baron de Boissieu à M. Simyan.

La compagnie *La Nationale* répondit le trop souvent interpellé.

La réponse est exacte sans l'être ; on sait que M. Simyan se trompe très souvent dans ses réponses, volontairement ou non.

*La Nationale* est bien en effet le propriétaire de l'immeuble du bureau S, mais entre la Compagnie et l'Administration ne se serait-il pas interposé un monsieur quelconque, locataire de *La Nationale*, qui sous-louerait à l'Administration avec une majoration de location de 10.000 francs ?

M. Simyan ignore-t-il le nom de cet heureux mortel à qui l'Administration va faire une rente de 10.000 francs durant 30 ans ?

On comprend, dès lors, que, pour combler de tels gaspillages, M. Simyan ait recours au tier-

cement qui réaliserait les économies compensatrices.

\*  
\* \*

Du *Petit Parisien*, journal ministériel, ces critiques très justes :

Il est à craindre qu'une ouverture trop hâtive de ce bureau n'ait pas permis de se rendre suffisamment compte de certaines imperfections auxquelles il sera difficile et coûteux de remédier aujourd'hui.

... Il nous faut signaler dans l'aménagement des oubliés qui risquent de compromettre la bonne marche du bureau, peut-être trop tôt réputé modèle. C'est ainsi que, un double luminaire n'ayant pas été prévu, il s'en est déjà suivi un jour un travail aux chandelles, — l'électricité ayant subitement fait défaut.

Quand au monte-charges qui encombre les télégraphistes, au bout de la galerie, il est très imposant d'aspect... mais il ne marche pas. Pour monter, ça va encore ; il glisse à l'étage supérieur avec une rapidité digne d'éloges ; par malheur, pour descendre il ne veut rien savoir et s'obstine à rester au sommet : on le dirait atteint de la folie des hauteurs.

\*  
\* \*

#### Les abonnés du Sud-Est et la grève des P. T. T.

De l'*Indiscret* :

Puisqu'elle est d'hier et qu'elle menace de revenir demain, on peut bien en parler encore. Quand bien même elle n'aurait pas lieu à nouveau, cette extraordinaire grève des P. T. T., il est bon de signaler à la ligue des abonnés du téléphone ce que firent les abonnés marseillais lors de la récente grève. Ils se réunirent et votèrent un ordre du jour par lequel ils réclamaient la tête — vous entendez-bien, la tête, rien que cela — du sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T. Et les demoiselles marseillaises du téléphone furent si reconnaissantes à leurs victimes ordinaires d'une mesure aussi radicale qu'aucune ne quitta son service et que toutes continuèrent de répondre aux appels.

Nous révélons l'incident à M. de Montebello, pour qu'il en tire profit pour sa ligue. Mais maintenant que leurs collègues du pays chéri de la bouillabaisse ont réclamé la tête du sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T., que reste-t-il à réclamer de ce parlementaire pour les abonnés parisiens ? Ah ! on n'y va pas de main morte à Marseille !

\*  
\* \*

L'auteur de l'article du *Correspondant*, cité dans notre *Bulletin* de janvier ("L'avenir des téléphones") est M. Francis Marre.

## LE TRANSFERT D'UN CENTRAL

A LONDRES

**Un quart d'heure d'interruption de service.**

Les abonnés parisiens ont encore présent à l'esprit les difficultés et le gâchis interminables auxquels donnèrent lieu, l'an dernier, le transfert du Central de Passy.

En Angleterre, les choses se passent autrement. Nous n'en voulons pour preuve que le transfert récemment opéré au bureau de Gerard street, situé dans le West End, quartier des résidences élégantes, des hôtels fashionables, des clubs de gens du monde, des théâtres, des music-halls. Ce bureau dessert les palais royaux de Buckingham et de Saint-James, la plupart des ambassades et tous les magasins de Piccadilly et de Regent street.

Avec le développement énorme du service, on ne pouvait songer à conserver l'ancienne installation devenue trop exigüe, et la National Telephon Co acheta les deux immeubles avoisinant et construisit sur leur emplacement un bâtiment à trois étages couvrant une superficie de 8.497 pieds carrés.

L'opération délicate consistait à transférer 6.500 lignes existant déjà sur les nouveaux tableaux calculés pour en recevoir 10.000 au second étage, et un nombre égal au troisième quand les nécessités du service l'exigeraient, et cela sans interrompre le service.

Les deux tableaux de distribution fonctionnaient simultanément. Il ne s'agissait plus que d'interrompre les communications avec l'ancien.

Pour le faire rapidement on eut recours à un dispositif des plus ingénieux. Dans toutes les bobines de sûreté de l'ancien tableau on passa de fines cordelettes. Dans l'armature métallique des relais du nouveau tableau on plaça de petits coins en bois percés d'un trou à leur extrémité dans lequel passait un fil. Dix de ces fils, tressés ensemble, formaient une cordelette.

Tout était prêt. Un samedi, jour demi-férié en Angleterre, à deux heures de l'après-midi, on prévint les abonnés demandant la communication de bien vouloir attendre un quart d'heure. Des équipes d'ouvriers, prenant

les cordelettes, arrachèrent à pleines mains les bobines de sûreté du vieux tableau. Quand ce fut achevé, ils arrachèrent de même les coins de bois du nouveau.

En quatorze minutes, montre en main, le travail était terminé et le transfert accompli. Tout fonctionnait irréprochablement sans qu'un seul mécompte se soit produit.

## Le Bureau

### de la Maison-Dorée

**Installation déplorable du téléphone. — Une protestation pour les employés et pour l'hygiène. — Une idée d'un adhérent.**

M. Simyan s'est glorifié du nouveau bureau de la Maison-Dorée, et a fait distribuer, avant et après l'inauguration, les communiqués les plus dithyrambiques aux journaux amis. Il n'y a vraiment pas de quoi. Les deux extraits que nous donnons d'autre part dans notre revue de la presse suffiraient à édifier ceux de nos lecteurs qui n'ont pas visité ce « bureau modèle » (!)

Ceux qui l'ont vu ont pu admirer l'ingénieuse et surtout pratique disposition qui a installé le téléphone dans les anciennes caves à champagne de la Maison-Dorée. Les cabines ont remplacé les paniers de bouteilles mousseuses, mais la qualité des produits n'est, hélas ! plus la même, car si le champagne est excellent, le téléphone est déplorable.

Et quelle idée saugrenue d'aller installer un bureau de poste à l'endroit le plus encombré de tout Paris, et où les loyers atteignent des prix exorbitants.

Mais donnons la parole à un de nos adhérents, qui nous a adressé, avec verve, la plus juste critique à ce sujet :

« J'ai constaté une installation luxueuse, et comme nouveauté un guichet pour la vente des timbres... acheminement probable vers la vente par tous les commerçants, comme cela se fait depuis de longues années autour de nous, pour obliger le public et dégager le service postal.

« Puis, me rappelant que je n'étais là que

pour téléphoner et, ne pouvant découvrir les cabines, j'ai demandé si le téléphone existait dans le bureau. Ce service est en bas, me fût-il répondu.

« Je descends à la cave par un escalier assez étroit pour que deux personnes ne puissent s'y rencontrer sans s'aplatir contre les murs, et pense que ce qui a été perdu en largeur serait gagné en profondeur. Je ne me suis point trompé car j'atteignais la salle du téléphone au 2<sup>e</sup> étage inférieure.

« Là, la malchance aidant, je n'ai pu téléphoner car l'on me demandait 5 sous pour me donner Levallois-Perret, que j'ai ici — quand je puis l'obtenir — pour la bagatelle de 400 fr. que je verse pour être si mal servi. Ne voulant pas verser, j'en ai été quitte pour signer sur une balustrade le livre que j'ai failli laissé choir pendant qu'un téléphoniste placé de l'autre côté me tendait la plume après coup.

« Remonté au grand jour, tout en sueur, je m'éponge et jure un peu tard que l'on ne m'y reprendra plus. Je doute que les cabines installées là fassent le bonheur du public français et des nombreux étrangers qui habitent ce beau quartier.

« En regagnant ma Bastille, je pense aux malheureux petits employés obligés de vivre sans air, sans lumière solaire (les hygiénistes prétendent que les adolescents ne peuvent s'en passer) de par la volonté des grands philanthropes.

« Je me demande pourquoi l'on n'a pas loué, tout simplement dans la rue, à 20 mètres plus loin, ou dans une rue voisine, pour avoir moins de frais et une installation qui va encore un jour ou l'autre, c'est fatal, RÉVOLTER ceux qui sont comme des forçats — aux mines de Sibérie — obligés de gagner leur pain dans les sous-sols meurtriers. »

\*  
\* \*

Notre adhérent exprime également une idée très juste et qu'il serait souhaitable de voir mettre en pratique :

« Il faudrait demander à ce que l'on adjoigne à ces politiciens, nuls pour la plupart au point de vue commercial et industriel, des conseils pris parmi les chefs de maison importantes de Paris. Ces derniers donneraient

leur avis et demanderaient ce dont ils ont besoin. Le Parlement ne ferait plus alors que lever le doigt et tendre la clef de la caisse en toute connaissance de cause.

« Mettez ma question au concours, vous verrez si vous trouverez un seul homme ayant produit quelque chose de palpable chez lui, choisir le coin du boulevard des Italiens, histoire de succéder à la maison de nuit qui a fait courir le monde qui ne travaille guère le jour et juste à l'endroit de Paris le plus encombré, là où l'on a de la peine à traverser sans se faire écraser. Quelle figure vont faire les cochers de l'administration pour desservir ce poste dangereux. — A-t-on pensé à tout cela? »

Hélas! non, l'administration n'y a pas pensé: elle ne pense jamais à rien... Ce n'est pas encore avec le bureau de la Maison-Dorée qu'elle a pris, auprès du public, sa revanche de la grève!

---

## A L'ÉTRANGER

---

Progrès téléphoniques en Belgique et en Suisse.

*La conversation taxée en Belgique.*

Tandis que, grâce à notre administration, nous nous embourbons de plus en plus dans la crise téléphonique, nos voisins améliorent leur service et réalisent chaque jour de nouveaux perfectionnements.

Les petits pays eux-mêmes nous donnent l'exemple.

En Belgique, on étudie un nouveau système de tarif pour remplacer le tarif forfaitaire unique.

Plusieurs systèmes ont été proposés. D'abord le forfait variable, en vertu duquel chaque abonné paierait une somme à fixer suivant le nombre probable des communications qu'il demandera. Ce système, qui pourrait rapidement dégénérer en favoritisme, est d'une application très délicate.

Il y a le régime d'abonnement fixe, donnant droit à un nombre de communications limité avec surtaxe pour chaque communication supplémentaire et digression de la surtaxe si le nombre des communications augmente. Ce

systeme exige l'emploi d'un compteur, soit à chaque poste d'abonné, soit au bureau central. Il est appliqué sur plusieurs réseaux américains.

D'après *l'Indépendance belge*, on mettra bientôt en expérience sur plusieurs réseaux un système intermédiaire. Les abonnés seraient classés d'après leur profession. Les particuliers paieraient 30 francs par année et auraient droit à 3 communications par jour; il y aurait un prix plus élevé pour les personnes exerçant une profession libérale; un autre, supérieur pour les cafetiers et hôteliers; un quatrième, plus élevé encore pour les usines, les négociants, les banquiers, etc.; le taux de l'abonnement actuel serait conservé pour les administrations publiques.

Ce système peut avoir du bon, disent les journaux belges; le tout est de connaître le taux que l'on fixerait pour les forfaits professionnels.

\*  
\* \*

*En Suisse. — Les progrès du téléphone aux dépens du télégraphe.*

Ce n'est pas en France que les progrès du téléphone feront du tort au télégraphe.

Ce phénomène s'est produit en Suisse.

Les derniers exercices financiers de l'administration des télégraphes et des téléphones suisses paraissent démontrer que la télégraphie sera peu à peu supplantée par la téléphonie. Dans le service intérieur, ce fait est déjà frappant. Il a été transmis en Suisse et pour la Suisse 18,057 télégrammes de moins en 1908 qu'en 1907. En 1907, on avait dû déjà enregistrer un déchet important.

Il est vrai que le service extérieur accuse, en 1908, une augmentation de plus de treize mille télégrammes sur l'année précédente, mais ce chiffre est très inférieur aux prévisions. Il en est de même du bénéfice réalisé, qui est de 13.000 francs supérieur à celui de l'année dernière, mais de 162.000 francs inférieur aux prévisions.

Dans les téléphones, c'est autre chose. Le budget prévoyait un peu plus de 35 millions de conversations locales et un peu plus de 4.900.000 conversations interurbaines ou internationales, et le total des premières s'est élevé à 36.380.332 et celui des secondes, à

2.463.113. En sorte que le bénéfice total réalisé sur les conversations a été de plus de 5 millions de francs, soit plus de 300.000 francs de plus qu'en 1907 et 260.000 francs de plus que l'évaluation budgétaire.

Le nombre des abonnés s'accroît avec une merveilleuse rapidité. De 57.236 en 1907, il passe à plus de 60.000 en 1908, soit une augmentation exacte de 3.256 abonnés.

Le budget prévoyait une augmentation de 1.392 abonnés. Les abonnements ont rapporté presque 200.000 francs de plus que les prévisions budgétaires.

Le service de nuit lui-même, à tarifs réduits, qui semblait avoir au début quelque peine à s'acclimater, s'est développé petit à petit et jouit de la faveur croissante du public.

Tout paraît donc sourire à l'administration des téléphones helvétiques.

Heureux Suisses.

---

#### CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations thermales desservies par le réseau P. L. M.

**Aix-les-Bains. - Chatelguyon (Riom). - Evian-les-Bains.  
Genève. - Menthon (Lac d'Annecy).  
Uriage (Grenoble). - Royat (Clermont-Ferrand).  
Thonon-les-Bains. - Vichy, etc.**

1<sup>o</sup> Billets d'aller et retour collectifs (de famille) : 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, valables 33 jours avec faculté de prolongation, délivrés du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P. L. M., aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières paient le tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la 4<sup>e</sup> et les suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

NOTA. — Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

---

#### Billets d'aller et retour de séjour de Paris à Evian-les-Bains, Genève-Cornavin et Thonon-les-Bains (sans réciprocité).

Valable 60 jours, délivrés du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre 1909.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur le parcours.

De Paris à Evian-les-Bains, par Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse : 1<sup>re</sup> cl., 120 fr.; 2<sup>e</sup> cl., 92 fr.; 3<sup>e</sup> cl., 60 fr.

De Paris à Genève-Cornavin, par Dijon, Mâcon, Culoz : 1<sup>re</sup> cl., 112 fr.; 2<sup>e</sup> cl., 85 fr.; 3<sup>e</sup> cl., 56 fr.

De Paris à Thonon-les-Bains, par Dijon, Mâcon, Culoz, Annemasse : 1<sup>re</sup> cl., 119 fr.; 2<sup>e</sup> cl., 90 fr.; 3<sup>e</sup> cl., 59 fr.

---

**Billets directs simples de Paris à Royat et à Vichy.**

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie Nevers-Clermond-Ferrand.

De Paris à Royat : 1<sup>re</sup> cl., 47 fr. 70 ; 2<sup>e</sup> cl., 32 fr. 20 ; 3<sup>e</sup> cl., 21 fr.

De Paris à Vichy : 1<sup>re</sup> cl., 40 fr. 90 ; 2<sup>e</sup> cl., 27 fr. 60 ; 3<sup>e</sup> cl., 18 fr.

**Fête de l'Ascension.**

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 18 mai 1909, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée 25 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

**La Côte d'Azur**

(Nice, Cannes, Menton, Hyères, Grasse, etc...)

De Paris à la Côte d'Azur en 13 heures par trains extra-rapides de nuit ou de jour.

Billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes délivrés aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, du 15 octobre au 15 mai, pour Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules, Sanary, La Seyne-Tamaris sur-mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton, sous condition d'un parcours simple minimum de 150 kilomètres. Validité : 33 jours.

Prix : ajouter au prix de 4 billets simples pour les deux premières personnes, le prix d'un billet simple pour la 3<sup>e</sup> personne, la moitié de ce prix pour la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période. — Arrêts facultatifs.

**NOTA.** — Demander ces billets quatre jours à l'avance à la gare de départ. Pour renseignements plus complets, voir le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.

**CHEMINS DE FER D'ORLÉANS****Voyage d'excursions aux plages de la Bretagne.**

Tarif G. V. n° 5 (Orléans).

Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursions aux plages de la Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours. — Prix des billets (aller et retour) : 1<sup>re</sup> cl. 45 fr. ; 2<sup>e</sup> cl., 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de la validité moyennant supplément.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes réduits de 40 %, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Prix des billets complémentaires de Paris-Quai-d'Orsay à Savenay et retour, via Tours : 1<sup>re</sup> cl., 55 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> cl., 37 fr. 40.

**Billets de libre circulation pour les côtes sud de Bretagne.**

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursions sur les côtes sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la compagnie d'Orléans délivre chaque année, du jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages des côtes sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1<sup>o</sup> Au départ de Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : 1<sup>re</sup> cl., 100 fr. ; 2<sup>e</sup> cl. 75 fr. ;

2<sup>o</sup> Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de : 1<sup>re</sup> cl., 0 fr. 1344 ; 2<sup>e</sup> cl., 0 fr. 09072.

**Billets** — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des côtes sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>e</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>e</sup> à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires et entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

**Validité.** — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des côtes sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 % du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03 sur éprouve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la compagnie sur le billet d'abonnement.

**Abonnements individuels et de famille pour les côtes nord et sud de Bretagne.**

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la compagnie d'Orléans d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest) délivre, du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les côtes sud et nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes sud et nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois, moyennant supplément de 25 % du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en 2<sup>e</sup> cl. et de 130 fr. en 1<sup>re</sup> cl., lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au-delà de 1000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 % sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

SCOTCH  
TAILORS

**ABERDEEN**

Rue  
Auber, 1  
**PARIS**

**AGENCE JOHN ARTHUR**

Indications Gratuites de Villas et Châteaux  
d'Hôtels et Appartements à louer, de Terrains  
et Immeubles à vendre

**La PREMIÈRE et PLUS ANCIENNE MAISON**  
Fondée depuis 80 ans

Anciennement rue de Castiglione et rue des Capucines  
N.-B. — Bien observer l'adresse actuelle

**RUE MARBEUF, 40**

(Angle de l'avenue des Champs-Élysées  
près la station Marbeuf du Métropolitain)

Adresse télégraphique Arthurjon Paris. — Téléphone 667-04

Envoi gratuit du journal *Le John Arthur*

**COFFRES-FORTS D'OCCASION**  
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES — RÉPARATIONS

**CH. DELAPLANE**  
90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Entreprise Générale de Déménagements  
pour la France et l'Étranger  
par Wagons et Cadres capitonnés.

Bureau : 3, Boulevard de Clichy. Téléphone 418-82.

**Maison FORGET**  
9, rue des Poissonniers, Paris.

Garde-Meubles Public. Prix Exceptionnels.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 300 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,  
Succursale-Opéra : 1, rue Halévy, } à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

DÉPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe  
(taux des dépôts : de 1 an à 23 mois, 2 0/0 ; de 2 ans à 35 mois,  
2 1/2 0/0 ; de 3 à 5 ans 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN RÈGLE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES SUR LA France et l'Étranger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; — CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendie, Accidents), etc.

**SERVICE DE COFFRES-FORTS**  
(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

88 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue ; 624 agences en Province ; 2 agences à l'Étranger (Londres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique :  
**Société Française de Banque et de Dépôts,**  
BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

**C. CHANSON**  
146, RUE DE RIVOLI, PARIS

**INVENTEUR** du TISSU A JOURS pour les VARICES, supprimant la chaleur et les démangeaisons.

D'une CEINTURE perfectionnée maintenant l'abdomen sans aucune gêne et combattant l'OBÉSITÉ.

Corsets de toilette et pour le redressement de la colonne vertébrale.

Bras, Jambes artificiels avec les derniers perfectionnements.

Tous les genres de Bandages herniaires et les Appareils d'hygiène : Douches, Injecteurs, Coussins, Alèzes, Urinaux, etc.

Envoi franco du catalogue illustré. Téléphone 215-12.

61, boulevard St-Germain, 61

M<sup>ME</sup> SOMMER

AVIS

aux MAITRES

807-77

SEUL

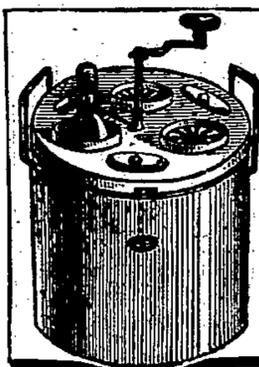
**BUREAU**

acceptant et faisant  
accepter aux

Domestiques de  
donner aux Maîtres

15 jours d'essai à la journée.

**G<sup>D</sup> BUREAU DE PLACEMENT**  
SPECIAL POUR SERVICE BOURGEOIS



## GLACIÈRE DES CHATEAUX et des Campagnes

Produit en 10 Minutes  
de 500 gr. à 8 kil. de Glace,  
ou des Glaces, Sorbets, etc.,  
par un sel inoffensif.  
**J. SCHALLER** 332, rue St-Honoré  
PARIS  
Prospectus franco.

## PRIME absolument gratuite OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

**M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier**  
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir gracieusement à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

**Photographie d'Art ANTHONY'S**

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)  
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

## ENCAISSEMENTS SUR PARIS ET LA FRANCE

**P. DEVOS**

9, Rue Christine, (6°)

Présentation de quittances  
d'abonnements de Journaux, de  
reçus de cotisations de Sociétés,  
de factures, de petites traites, etc.

Prix très Modérés

Appareils & Fournitures.

POUR LA

## PHOTOGRAPHIE

Travaux pour amateurs.  
Agrandissement. — Retouche. — Occasions.

**P. BINET**

64, Rue Turbigo,  
en face l'École Turgot,  
PARIS

Réparations en tous genres.

Laboratoire gratuit, démonstration  
à tous débutants.

## P.-F. JAUME

Inspecteur Principal au Service  
de sûreté en retraite

Renseignements intimes

Missions France et Etranger (12<sup>e</sup> année)  
26, Rue Feydeau, Paris

**A L'OZONATEUR** 9, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS.  
Téléphone 124-66.

**LAMPES** (Système Dr ROUSSIER) absorbant la fumée de tabac et toutes les mauvaises odeurs. — Prix de 6 fr. 50 à 20 fr.

**CONCENTRÉS** en divers Parfums pour un litre d'alcool. Prix : 6 fr. 50.

**OZONATEUR** Purificateur antiseptique de l'air ambiant. — PRIX : 6 à 9 francs.

**OZONATINE** Se méfier des contrefaçons. Prix du litre : 8 fr. Bidons de 1/2, 1, 2 et 5 litres.

Téléphone 849-03.

# ASOL

Breveté S. G. D. G.

## PROTECTION contre la CHALEUR DES RAYONS SOLAIRES

sur toutes Toitures : Vitrages, Zinc, Ardoises,  
Tôle ondulée, etc.

BROCHURE EXPLICATIVE ET MILLIERS DE RÉFÉRENCES

chez M. DETOURBÉ, seul fabricant, 7, r. St-Séverin, PARIS

GRAND PRIX. — MILAN 1906



L'ASOL a été appliqué sur toute l'Exposition de Bordeaux 1907 (M. Tournaire, architecte).

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES OUVRIERS FERBLANTIERS RÉUNIS

en Commandite à Capital variable. — Minimum : 54,000 fr.

## MENEVEAU & C<sup>IE</sup>

15, rue des Trois Bornes, PARIS (XI<sup>e</sup>)

COMPTEURS POUR LE GAZ.

Téléphone 937-82

Fournisseur de la Société du Gaz de Paris

Lanternes à gaz et réflecteurs; Fourneaux à gaz; Appareils pour le gaz;  
Lanternes pour chemins de fer; Appareils à fabriquer le gaz (brevetés s. g. d.);  
Fournisseurs des principales compagnies de chemins de fer et de la marine;  
Articles de petite chaudronnerie pour automobiles; Cabines et accessoires  
pour cinématographe; Réservoirs tôle et cuivre pour automobiles; Lanterne  
d'agrandissement et de projection pour la photographie (brevetés s. g. d. g.)

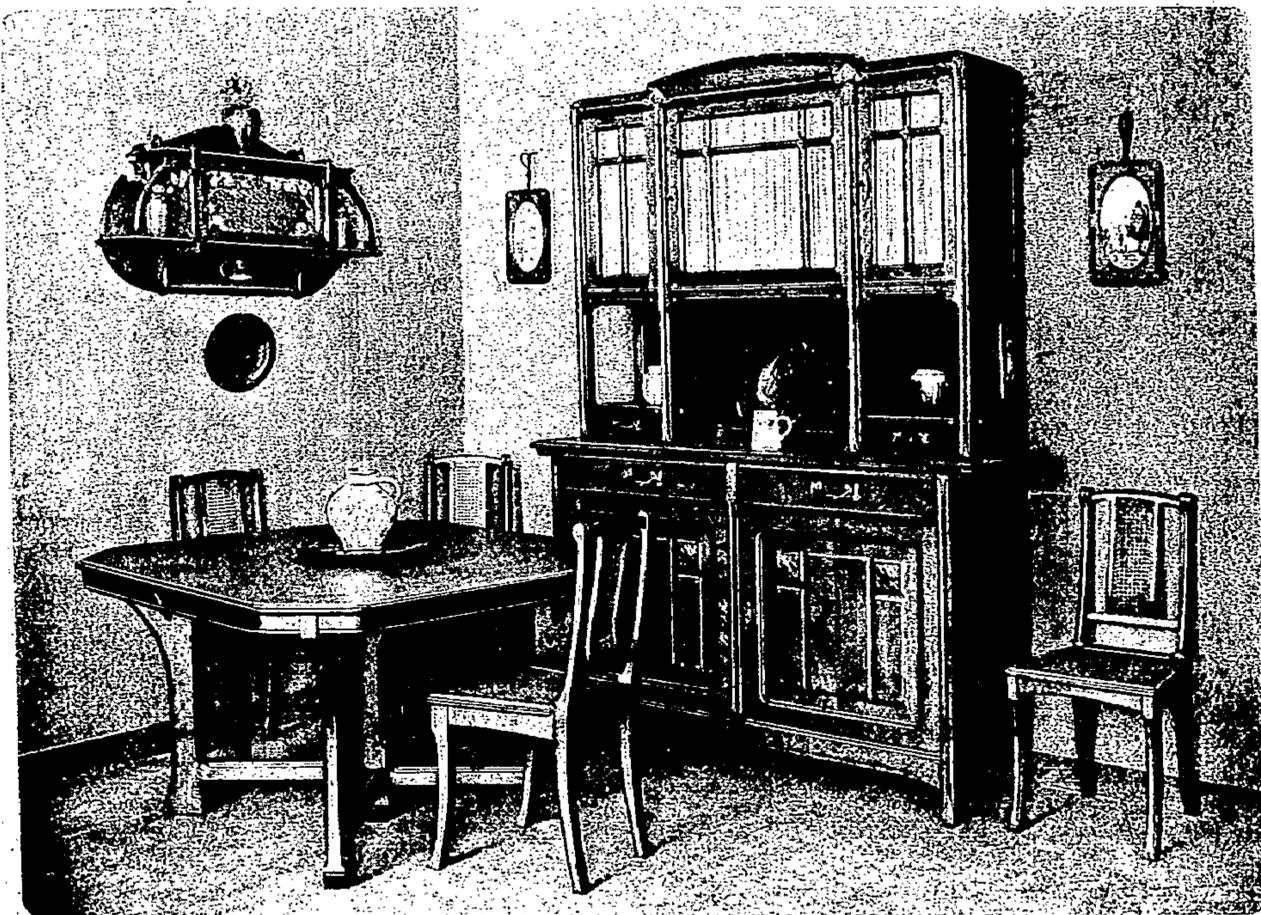
## J. BOURNAY

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR USINES  
Caoutchouc manufacturé

PNEUMATIQUES EN TOUS GENRES  
GRAISSEURS POUR AUTOMOBILES

37, Rue DE MAISTRE, 37  
PARIS

# AMEUBLEMENT MODERNE



Salle à manger, Chêne ou Noyer, décoration roses cuivre ciselé

## GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS



Seule Maison ayant conservé les mêmes prix qu'en 1905.

1 Buffet, largeur 1 <sup>m</sup> 60, hauteur 2 <sup>m</sup> 20 . . .	480	} 860
1 Table, 4 allonges, dessus 1 <sup>m</sup> 25 × 1 <sup>m</sup> 30 . . .	230	
6 Chaises cannées, 25 fr. la pièce . . .	150	} 230
1 Découpoir assorti de la salle n° 1 . . .		



Envoi du Catalogue sur demande.

TÉLÉPHONE  
428-67

### G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS  
Chantiers à Aubervilliers et à Paris

### Charbons, Cokes. Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles  
et Charbons pour Calorifères  
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

Tél. 524-12

GRANDE

Tél. 524-12

## PHARMACIE DE LA TERRASSE

35 & 37, rue de Levis et 25 rue de la Terrasse

### PHARMACIE D'ORDONNANCES

PRIX LES PLUS RÉDUITS

Spécialités, Accessoires, Parfumerie à des prix  
inconnus partout ailleurs.

Demandez le catalogue général.

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ** 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche  
et de la Publicité. — PARIS 1907. } Hors Concours  
Membre du Jury

**AFFICHAGE** dans toutes les communes de France. || **CONSERVATION** d'affiches dans plus de 4.100 emplacements réservés.

**AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES**

**CONFECTION D'ADRESSES** à la main pour Paris, Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

**ÉMISSIONS — ÉLECTIONS**

**J.-R. BOHL, Directeur**

**DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE**  
(Catalogues, Journaux, etc.)

**ATELIERS SPÉCIAUX** d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.

**Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.**

**IMPRESSIONS EN TOUS GENRES**

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

- BREVETS D'INVENTION -  
 Marques et Modèles

# OFFICE DESNOS

Fondé en 1843

**C. Chassevent, Ing. E. C. P.**  
 11, Boulev. de Magenta, PARIS

*Recherches et copies de Brevets  
 Procès en contrefaçon — Expertises*

Téléph. 430-31 — Adr. Télégr. INVENTION-PARIS

**MEUBLES DE BUREAU**

BIEN CONÇUS  
BIEN FABRIQUÉS



*Standard*

PARIS  
113, rue Réaumur

GRAND PRIX. PARIS 1900

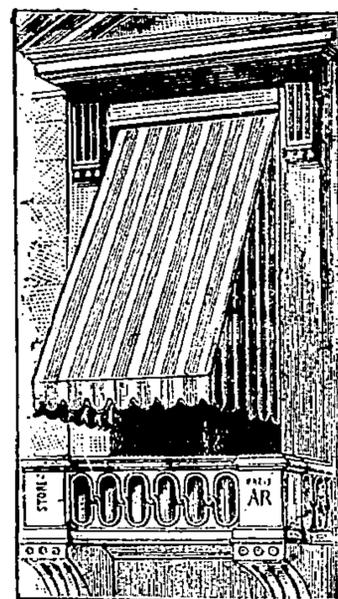
# LE TRI BLOTTO

LOCATION, ENTRETIEN  
RÉPARATIONS



VENTE      TÉLÉPHONE 270.96  
 COMMISSION. EXPORTATION

**5, rue Charlot, PARIS**



**Fabrique de Stores**  
 Intérieurs et Extérieurs  
 TOUS LES GENRES

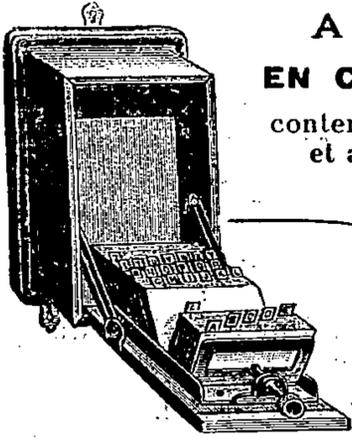
# A. RUELLE

53, Rue des Petits Champs,  
**PARIS**

TÉLÉPHONE 236.74

# RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE

A FICHES  
 EN CHÊNE OU ACAJOU  
 contenant 200 fiches  
 et alphabétées.      PRIX : **18** fr.



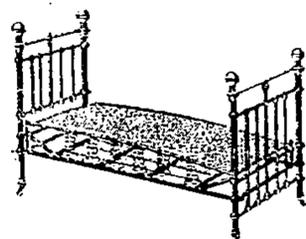
# PARNOTTE

75, rue Beaubourg  
 TÉLÉPHONE 210.88

**Meubles de Bureaux. — Catalogue sur demande.**  
 Remise 10 % aux Membres de l'Association.

# AU LIT SANS PAREIL

27-29, boulevard Voltaire, PARIS  
 TÉLÉPHONE 919-20



**LITS ET SOMMIERS  
 MÉTALLIQUES  
 MATELAS  
 EN DUVET DE JAVA**

*Catalogue envoyé FRANCO sur demande.*

Remise 5 % aux membres de l'Association



# SUN Visible

Par la netteté et précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix la "SUN" est unique au monde.

**Modèle 1909 ci-dessus n° 4, Frs 345**

Téléphone 297-90      La C<sup>ie</sup> ELAM'S

CATALOGUE A. B. FRANCO      8, Rue de Choiseul, PARIS

**LUMIÈRE TÉLÉPHONES, SONNERIES**  
 CHAUFFAGE, VENTILATION  
 TRANSPORT DE FORCE  
 Transformation à l'électricité  
 de tous appareils  
 d'éclairage

Téléph.  
248-90

# INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

# G. JOUVE

354, rue Saint-Honoré  
**PARIS**

Devis et renseignements fournis gratuitement dans le plus bref délai.